

**ARRÊTÉ DEP-2024-266 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 février 2017 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Assistant(e) technique en milieux familial et collectif;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Assistant(e) technique en milieux familial et collectif pour la session 2024 dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Marc LEGEMBLE, professionnel

Vice-présidente :

Madame Hélène LALOYLAUX, enseignante

Enseignants :

Madame Louisa ROUBIOU

Monsieur Denis AUBERVAL

Professionnels :

Monsieur Yvon CAULIER

Monsieur Alexandre FRANCIETTE

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER